



LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°56 - mars 2022



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, chers amis,

Les deux ans de pandémie que nous venons de traverser et qui malheureusement se prolongent encore ont modifié notre quotidien, nous ont privés de nombreux moments de convivialité et ont durement éprouvé la santé psychologique de notre jeunesse. C'est au moment où l'espoir de retrouver une vie paisible que la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. Cette guerre déstabilise la paix dans le monde comme l'équilibre économique et militaire.

Face à ces situations de détresse, vous avez été nombreux à solliciter la mairie pour apporter votre aide au peuple ukrainien. Guzargues se mobilise et s'inscrit dans l'élan de solidarité au peuple Ukrainien en lien avec les services de l'État, la Région, le Département, les Associations des Maires de l'Hérault et de France, la Communauté de communes et les Communes d'Assas et Saint Vincent de Barbeyrargues.

Tout en relativisant, revenons sur notre commune avec l'actualité et les projets en cours. Pour ceux qui empruntent la rue des Mazes, vous avez pu constater le démarrage des travaux de notre Espace Culturel qui va nous occuper très largement en 2022. Les travaux de rénovation de l'enceinte du cimetière sont pratiquement terminés avec un résultat du plus bel effet. Côté programme voirie, la réhabilitation de la deuxième partie de la route du Lirou est terminée.

Dans les domaines animations et culturels, nous avons parié sur un programme ambitieux, avec une animation pour les enfants du type Koh Lanta en avril, le Festi'Jeun en juillet et pour cet été la fête du village, une soirée de cinéma de plein air et une soirée théâtre. Toujours pour les enfants le Conseil Municipal des Jeunes sera relancé dès avril.

Nous avons hâte de vous retrouver autour d'une vie d'activités et de beaux projets. Prenez soin de vous. Je vous remercie pour votre attention et votre confiance et vous souhaite une bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise est éditée et diffusée par la municipalité de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury, Estelle Estrenis
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2-3
Culture - Animation	4
Ecoles - Elections	5
Conseils Municipaux	6
Solidarité avec l'Ukraine	6
Annonces, Association sportive	7
Agenda, courses camarguaises	7
Mairie, environnement	8
Etat civil, Info Paroisse	8

flashcode2.0



Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez t.7.fr sur votre mobile !

Rénovation de notre cimetière : retour vers le passé



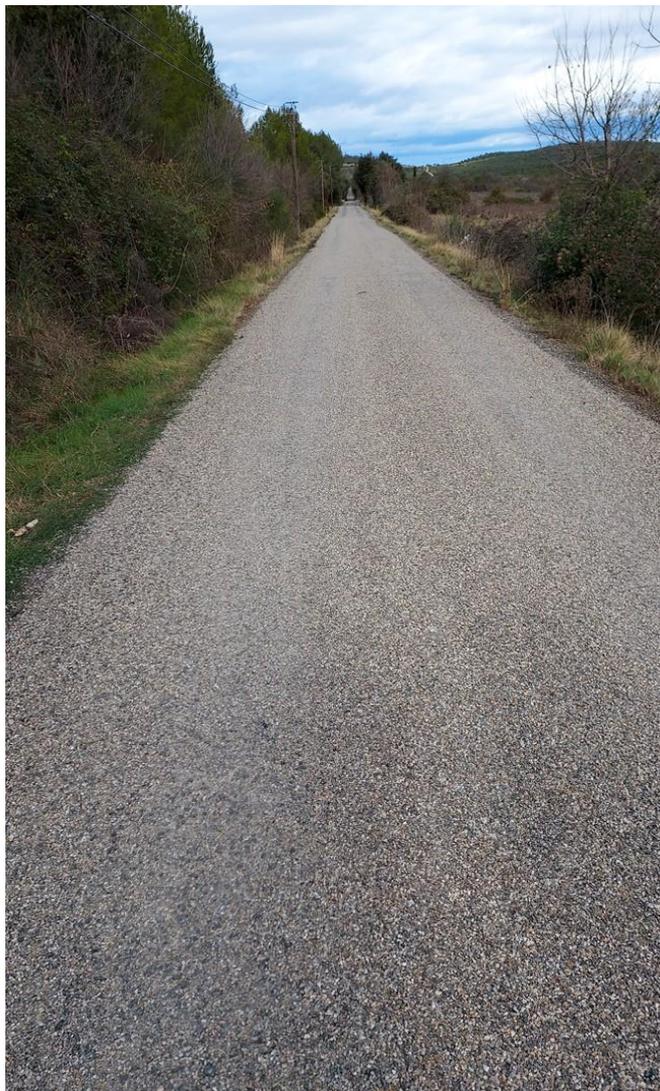
Notre cimetière a perdu son enceinte en pierres il y a plusieurs dizaines d'années lors d'une rénovation. Cette enceinte avait été remplacée par un mur en agglo qui lui avait en quelque sorte, fait perdre son âme méditerranéenne.

Le conseil municipal a souhaité réparer cette cicatrice et lui redonner autant que faire se peut son aspect d'antan. Nous avons donc fait appel à un spécialiste pour la réalisation de mur en pierres de tailles bâties. Le mur extérieur a été doublé en pierres de taille et nous en avons profité pour refaire un nouveau crépi gratté à l'ancienne à l'intérieur.



Travaux

Réfection de la route du Mas du Lirou



L'objectif de ce chantier consistait à rénover la deuxième partie du Chemin du Mas du Lirou en bicouche.

Pour information cette partie avait déjà fait l'objet d'une réhabilitation lors de l'enfouissement de la nouvelle conduite d'eau il y a 8 ans. Mais le trafic de nombreux camions a dégradé la chaussée. Cette dernière a donc fait l'objet d'une rénovation adaptée.

Dans le cadre d'un groupement de commandes voirie avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, c'est la Société TP SONERM qui a été sélectionnée pour réaliser les travaux.

L'entreprise a réalisé les travaux suivants :

Aménagement de la plateforme, décaissement, mise en forme et création d'une noue pour l'évacuation des eaux.

Dérasement des accotements aux engins mécaniques.

Confection d'un enduit bicouche basalte sur 2200 m² et balayage.

Le coût des travaux a été de 11 115 € HT.

Dans ce cadre, la Commune de Guzargues a demandé un fond de concours à la CCGPSL qui pourrait prendre en charge la moitié du montant des travaux.

Rénovation et embellissement du cimetière par la réalisation de murs en pierres de taille

Le conseil municipal a souhaité réparer les travaux qui avaient consisté à abattre l'ancien mur de pierres pour le remplacer par un mur en blocs d'agglos béton. C'est la raison pour laquelle la commune a souhaité redonner à notre cimetière son visage d'avant. Elle a choisi d'habiller le mur du cimetière extérieur par un mur en pierres bâties. Spécialiste dans ces travaux très spécifiques de la taille de pierres, la commune a choisi la société Privat Philippe SARL.

A l'intérieur, la totalité du crépi a été rénové en enduit gratté.

Coût total de la prestation de la Société Privat Philippe SARL :

Enduit intérieur : 6699 € HT, montage pierres à bâtir face extérieure : 20746 € HT.

Coût total de la prestation de MC Construction :

Réfection de deux murs en agglo : 3190 € HT

La totalité des travaux est couverte par une subvention du Conseil Départemental que nous remercions à nouveau.



Quand le Père Noël passe à Guzargues, c'est une belle après-midi pour nos petits Guzarguois

*S*amedi 11 décembre 2021, MegustaGuz a organisé un après-midi riche en émotions pour les petits Guzarguois. Rendez-vous était donné à 15h00 dans la salle de la mairie, où l'équipe du Comité des fêtes avait préparé des ateliers coloriage, loisirs créatifs et la projection d'un dessin animé de Noël. La salle des mariages avait été décorée pour l'occasion et accueillir comme il se doit les enfants et le Père Noël.

Puis le grand moment tant attendu : l'arrivée du Père-Noël ! Les enfants l'ont accueilli avec les applaudissements et cris dès son arrivée...

Comme d'habitude lors de cette traditionnelle soirée, chaque enfant s'est vu remettre personnellement par le Père Noël à la barbe et aux cheveux blancs un superbe jouet. Ce brave Père Noël s'est prêté ensuite au jeu des photos avec les enfants. Nos petits Guzarguois ont également partagé des friandises avec les membres de l'association.

Une belle après-midi pour nos petits Guzarguois dans une ambiance chaleureuse grâce à la belle organisation de MegustaGuz. Un grand Merci à toute l'équipe.



COVID : achat de capteurs CO2

Le SIVU des Ecoles a équipé toutes les salles de classes de capteurs de CO2 mobiles. De fabrication française, il sonne lorsque la pièce nécessite d'être aérée. Une sécurité complémentaire à l'heure où les mesures sanitaires sont allégées et où les masques ne sont plus obligatoires en intérieur depuis le 14 mars.

Les services de l'Etat ont été sollicités pour un soutien financier.

Inscriptions Ecoles rentrée 2022

Sont concernés les **enfants nés en 2019** entrant en Petite Section, ceux **entrant en CP**, les nouveaux arrivants ou qui souhaitent s'inscrire pour la 1ère fois à l'école publique Assas-Guzargues.

Merci de vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.guzargues.com (rubrique Ecoles) ou disponible en mairie.

Il vous sera délivré un certificat d'inscription, avec lequel vous devrez vous rendre à l'école (sur RDV avec la Directrice) muni, si besoin, du certificat de radiation, si votre enfant vient d'un autre établissement et du carnet de santé.

-Dates d'inscriptions à l'école maternelle 14, 15, 19 et 21 avril sur RDV (0467597725)

-Dates d'inscriptions à l'école élémentaire 3, 10 et 17 mai sur RDV (0467596371)



Elections présidentielle et législatives

Élections 2022

Si vous souhaitez voter à Guzargues aux élections législatives de 2022, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Voici toutes les informations pratiques pour vous inscrire dans les délais si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous avez changé d'adresse.

Quels sont les délais pour s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales de la commune peut se faire toute l'année, mais il est indispensable d'effectuer la démarche six semaines avant le premier tour du scrutin.

Ainsi, pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 4 mars 2022.

Pour voter aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 il faut vous inscrire avant le 6 mai 2022.

Où faire la demande ?

- Soit en mairie de Guzargues en se présentant aux jours et heures d'ouverture habituels.
- Soit en se connectant sur le site internet service-public.fr

Il suffit de créer son compte et suivre la marche à suivre.

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF/GDF, avis d'imposition...).

Procurations

Vous allez être absent le jour d'une élection (Election présidentielle les 10 et 24 avril 2022 et Elections législatives les 12 et 19 juin) : vous pouvez choisir de voter par procuration.

Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Vous pouvez maintenant choisir une personne qui ne vote pas à Guzargues (mais qui est inscrit sur une liste électorale), mais il faut que cette personne se déplace ici pour voter pour vous.

Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt. Toutes les infos disponibles sur le site www.guzargues.com



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du Mercredi 9 Février 2022 à 18 H 30

Etaient présents : Mesdames ESTRENIS Estelle, GOGUET Ghislaine, MONTELON Virginie, SOURY Vanessa.

Messieurs ANTOINE Pierre, BORS Olivier, CROSNIER Bernard, FLOURIEUSSE Hervé, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MASTALERZ Claude, SANCEY Jean-Marc,

Excusés : Madame, REBOUL Stéphanie, Monsieur MARTIG Eric (procuration à Vanessa Soury)

➤ Approbation du Compte Rendu du 02 Décembre 2021,

Voté à l'unanimité.

➤ Appel d'offres pour la salle socioculturelle :

. Attribution des lots et passation des marchés, Gros-Œuvre : Bâtitisseur Durable 250 000 €, Charpente : Celestin 67 868 €, Menuiseries extérieures : BH Agencement 41 179 €, Serrurerie : Astilia et An.alu 19571,40 € et 3536,64 €, Placo et Cloisons : Sodac 43 275,76 €, Menuiseries intérieures : MCH 26 323,87 €, Peinture : Home Deco 12 505,61 €, Climatisation et Plomberie : Enersol 46 306,27 €, Electricité : EGC 65 456,90 €, Cuisine : BCH 7 049,80 €. Meubles médiathèque et Tables et Chaises : Non attribués

Voté à l'unanimité.

➤ Tenue du débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire. Débat tenu par le Conseil Municipal

➤ CCGPSL : devis dans le cadre du groupement de commandes pour la réalisation du parking de la salle socioculturelle,

La liste des travaux est la suivante : Débroussaillage, décaissement, mise en forme, chaussée en enrobé, pose de bordures, signalisation..

Le coût total prévisionnel est de 28 409,30 € HT.

Voté à l'unanimité

➤ Demande de fonds de concours auprès de la CCGPSL pour la rénovation de la voirie Chemin du Mas du Lirou, coût total des travaux 11 115 € HT

Voté à l'unanimité.

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide,

-Carte Communale : Le rapport élaboré avec le cabinet Krépis a été envoyé à la DDTM.

-Autorisation de défendre la commune dans l'affaire Chaudet suite à la condamnation de ce dernier, il a fait appel.

Voté à l'unanimité

-Mise en place de PayFip : paiement par Internet des prestations de la commune.

Voté à l'unanimité

-Devis Animation enfants: Animation Kid Aventure, Forfait 20 enfants, 2h d'animation en équipe comprenant 6 épreuves

2 animateurs (dont Maud Garnier ex-aventurière de Koh Lanta) : 550 € HT

Voté à l'unanimité

-Logiciel finance pour réaliser une synthèse notamment pour fournir aux services de l'état, dans le cadre d'une commande via la communauté de communes : coût prévisionnel #350 € /an

Voté à l'unanimité

-Emprunt

Le conseil Municipal mandate Monsieur le maire pour solliciter auprès de banques une demande d'emprunt de 200 000 € sur 25 ou 30 ans pour contribuer au financement de l'Espace Culturel

Voté à l'unanimité

-Gendarmerie : Le Conseil Municipal a reçu la Lieutenante Marin Cheffe de la Brigade de Jacou Clapiers le 8 février. Guzargues est une commune privilégiée en termes de délinquance. Sur la brigade sur un an : 800 crimes et délits recensés, 22 à Guzargues.

Solidarité avec l'Ukraine

Belle mobilisation des Guzarguois

Les Guzarguois ont répondu à l'appel de la municipalité pour aider les Ukrainiens en apportant plusieurs dizaines de cartons de vêtements chauds (ne plus en amener), produits d'hygiène, matériel médical et médicaments. Ces cartons ont été amenés dans un point de collecte de la CCGPSL qui se charge de les remettre à la protection civile. Cette initiative vient de L'AMF (Association des maires de France) et la Protection Civile qui se sont associés pour proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons en Pologne et Ukraine.

Quels sont les besoins : Hygiène : Gels et savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternel, médicaments (non périmés), rasoirs, mousse à raser, serviettes hygiéniques. Secours : Gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques

Les écoles d'Assas-Guzargues accueillent 5 enfants ukrainiens (Artemii 4 ans Kiryl 4 ans, Andrei 7 ans, Andrii 10 ans et Platon 10 ans) arrivés en début de semaine.

Les communes d'Assas, Guzargues et Saint-Vincent-de-Barbeyrargues s'associent pour venir en aide aux premiers ressortissants arrivés d'Ukraine. 9 ressortissants Ukrainiens sont arrivés lundi et mardi 15 mars, ils sont logés dans les gîtes (Logiverts) de la commune d'Assas. La mairie de Guzargues s'associe à celle d'Assas pour relayer les appels aux dons afin de couvrir les premiers besoins de ces familles. Un compte solidarité Ukraine a été ouvert au CCAS de la mairie d'Assas qui répartira en fonction des besoins les avoirs sur la boulangerie, l'épicerie et la brasserie d'Assas, chacun peut faire un don (défiscalisable).



C'est dans les locaux de la CCGPSL que les premiers dons ont été apportés

Plomberie, climatisation, création-rénovation de salles de bains, travaux divers dans la maison

Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34, thomasjouannaud@gmail.com.

Sitissimi. Création de site internet

Intégration, Maintenance, Développement ...Contact: Thierry Chirol : 06 99 79 18 58 tchirol@wanadoo.fr - www.sitissimi.fr

Soins infirmiers à domicile à Guzargues

Christophe Apat 0680447060
Pierre Canizares 0615921185

Diagnostiques immobiliers pour la vente et la location.

Pascal Ringot 06 12 07 36 65

Mail : contact@diagmax.fr

Site internet : https://diagmax.fr

Dégustez Sud vous propose ses soirées de 19h00 à 21h00 sur la place de la mairie les deuxièmes vendredi du mois

Une carte de vins pour tous les goûts et tous les budgets
0619082608

degustezsud@sfr.fr

Cours de tournage sur bois

Contact : Nathalie Remy 0688067745
boisdesententeurcreations@gmail.fr

Nous rappelons ici que lors de la dernière AG, il a été voté un maintien de la cotisation annuelle unique à seulement 20€ par famille.

En parallèle, nous rappelons que des travaux d'aménagement et d'amélioration ont vu le jour sur le site, avec notamment la pose d'un renfort grillagé tout autour du terrain de tennis, ainsi que la mise en place de piliers de force complémentaires en soutien du grillage sur le côté du court, travaux financés par la commune.

Une caméra de vidéo protection a par ailleurs été installée en contrôle d'accès de l'entrée et sortie du court.

Quelques renouvellements de cotisation restent à recevoir. Nous invitons les retardataires à déposer leur adhésion en mairie à l'attention de l'ASG.

Et souhaitons bienvenue aux nouveaux adhérents qui se sont inscrits tout récemment, ainsi que ceux à venir.

Un changement de code d'entrée a été effectué courant de semaine du 7 mars et a été transmis aux nouveaux adhérents ainsi qu'à ceux qui ont renouvelé leur adhésion

Etant dépendant d'un nombre minimum de participants, l'association a néanmoins déjà programmé une rencontre sportive qui sera soumise aux adhérents pour le **11 Juin prochain**,

Nous serons alors en mesure de faire un retour à chaque famille sur confirmation de l'organisation de la journée, ainsi que des modalités (date, heure etc.)

Bien sportivement

Jean Claude Gaud

Courses Camarguaises : un taureau Guzarguois récompensé

Le samedi 26 février, les frères Andréo (qui ont leurs taureaux en pâturage l'hiver sur notre commune) ont organisé une réception à Candillargues dans leur manade pour fêter leur taureau Muiron sacré Biou d'or en 2021, trophée décerné par les journaux Midi Libre et La Provence.

A cette occasion, la commune de Guzargues, représentée par Estelle Estrenis, était conviée par les manadiers à partager le verre de l'amitié pour célébrer cette victoire durement acquise au prix de beaucoup d'efforts et de patience. Etaient également présents le président de la Fédération Française de Courses Camarguaises Nicolas Triol, Julie Zaoui journaliste à La Provence, le Maire de Candillargues et bon nombre de personnalités de la bouvine. Rogé Andréo a confié à la conseillère municipale guzarguoise et membre de la commission culture qui le remerciait pour cette invitation, que Muiron était à 50 % Guzarguois puisqu'il vit la moitié de l'année dans notre village et qu'il était normal que la commune assiste à la célébration.



Agenda

☛ LA DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SERA SUR GUZARGUES EN 2022 (Chemin du Mas des Violettes)

Les vendredis et samedis 1 et 2 avril - 17 et 18 juin – 16 et 17 septembre

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis 9h à 12h et de 13h à 16h

☛ ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES

Les 10 et 24 avril 2022, les électeurs français sont appelés à élire leur Président de la République. De 08h00 à 19h00

Les 12 et 19 juin 2022, les électeurs français sont appelés à élire leurs députés. De 08h00 à 18h00

☛ ANIMATION KID AVENTURE : KID LANTA l'aventure comme

Si vous y étiez. Organisé et financé par la commune. Pour 20 enfants de 6 à 13 ans 2h d'animation en équipe comprenant 6 épreuves 2 animateurs

dont Maud Garnier ex-aventurière de Koh Lanta. **Inscription obligatoire**

Samedi 9 avril de 14h à 16h au petit bois

☛ FETE DE GUZARGUES :

Samedi et dimanche 25, 26 juin 2022

☛ FESTI'JEUN pour les 11 - 17 ans

Samedi 2 juillet Inscription obligatoire avant le 15/04 (Pré Festi'Jeun vendredi 6 mai)

☛ CINEMA EN PLEIN AIR

vendredi 19 aout à 21h00 sur la Place du Village

☛ THEATRE l'ordinaire histoire d'Ernest Boubourouche

Compagnie Et, pourquoi pas

2 ou 9 septembre 20h30 date à confirmer

IF Info-Flash
Informe et Alerte les citoyens

Soyez **ALERTÉ** et **INFORMÉ** en temps réel

L'écosystème numérique **Info flash** vous informe et vous alerte sur les événements locaux et l'actualité, les alertes de votre ville sont toujours dans votre poche, où que vous soyez.

SIMPLE ET GRATUIT

- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **Info-flash** sur internet.
- Ouvrez **Info-flash** et ajouter votre commune en favori.

Pas besoin de créer un compte, 100% anonyme!

Félicitations vous recevrez désormais des notifications des autorités locales en cas d'alertes ou d'informations !

Environnement : Le débroussaillage une obligation légale

Les incendies de forêt font partie des risques naturels majeurs auxquels la commune de Guzargues est confrontée.

Les obligations légales de débroussaillage permettent d'assurer la prévention des incendies de forêt, de faciliter la lutte contre ces incendies et d'en limiter les conséquences.

En débroussaillant votre terrain en prévention du risque incendie, vous contribuez à protéger la forêt et les espaces naturels combustibles. Vous protégez également votre habitation en évitant que les flammes n'atteignent votre logement. Outre les dommages matériels à déplorer lors de certains incendies de forêt, il faut avoir conscience que la non-conformité des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de protection et de lutte contre les feux de forêt. Face à ce risque, la commune de Guzargues, avec l'appui des services de l'Etat, s'implique depuis de nombreuses années pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillage. Des obligations légales incombent aux propriétaires. Tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci, a l'obligation de débroussailler la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine ou s'il fait partie d'un lotissement.

Le débroussaillage doit également être réalisé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m, même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines.

POUR VOUS
POUR EUX



Mairie

Recensement Militaire

Les Françaises et les Français **nés en 2006** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel sur les obligations du propriétaire d'un animal. Prévenir les morsures de chien

Nous déplorons un accident qui s'est produit sur la commune, en effet un enfant a été gravement mordu par un chien non tenu en laisse.

Les chiens doivent être tenus en laisse, voire muselés. Il suffit en effet qu'il ne soit plus sous votre surveillance effective, qu'il se trouve hors de portée de votre voix ou de tout instrument sonore permettant de le rappeler, ou encore qu'il soit éloigné de vous d'une distance de plus de 100 mètres pour être considéré comme en état de divagation, ce qui est interdit. De la même façon, un chat est considéré en état de divagation s'il est non identifié (absence de tatouage), s'il se trouve à plus de 200 mètres des habitations ou s'il est trouvé à plus de 1000 mètres de votre domicile.... En tant que propriétaire de l'animal, vous êtes responsable des blessures (morsures, griffures...) qu'il peut causer à autrui ainsi que des dommages matériels occasionnés (vêtements déchirés, dégâts dans le jardin...), même si vous n'avez commis aucune faute (article 1385 du Code civil)

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Diffusion des messages par e-mail ou/et sms

Afin de diffuser rapidement les dernières informations, grèves des bus, des écoles etc., avertir des messages d'alertes de la préfecture, mais aussi dans un souci d'économie de papier, nous souhaitons intensifier l'usage d'**Internet et du sms**. Pour cela adressez-nous votre adresse email et/ou votre N° de tél mobile à : mairie.guzargues@wanadoo.fr.

Allo Mairie ou un mail à la mairie

Vous constatez qu'un lampadaire est en panne, appelez la mairie ou envoyez un mail en indiquant le N° inscrit sur le mat

Permanence du maire et des adjoints

Sur rendez-vous le mardi après midi

Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher de la mairie qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet

Déclaration préalable :

Pour tout projet de rénovation du bâtiment (volet, façade, clôtures..) et construction inférieure ou égale à 20m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine,..)

Permis de construire :

Pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure de 20m² de surface de plancher.

INFO – PAROISSE

SEMAINE SAINTE RAMEAUX

Samedi 9 AVRIL 2022 à 18h. à ASSAS
Dimanche 10 AVRIL 2022 à 10h.30 à TEYRAN

CEREMONIE PENITENTIELLE

Lundi 11 AVRIL 2022 à 18h. à TEYRAN

JEUDI SAINT – 14 AVRIL

Messe à TEYRAN à 18h. suivie de l'Adoration jusqu'à minuit.

VENDREDI SAINT – 15 AVRIL

Office de la Passion à 18h. à TEYRAN

VEILLEE PASCALE – Samedi 16 AVRIL à 21H. à TEYRAN

DIMANCHE DE PAQUES – 17 AVRIL

Messe à ASSAS à 9h.30
Messe à TEYRAN à 11h

A COMPTER DU SAMEDI 23 AVRIL 2022 - MESSE A ASSAS à 18heures.

État civil

Décès :

Nous avons à déplorer le décès de :

Gérard Cotelle le 11 janvier 2022

Jeanne Alberge le 15 février 2022

Anita Heldenbergh le 16 mars 2022

Nous présentons nos condoléances à la famille.

Qu'elle soit assurée de notre plus grande sympathie

Naissance :

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

Enzo Fabre le 09 mars 2022